

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2016-42 en date du 29/06/2016 portant compte-rendu d'une décision du maire en vertu des délégations du conseil municipal :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 29 Juin 2016, à 19H00, suivant convocation en date du 23 Juin 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Pascal BABAUDOU, Michel JACQUET, Thierry ARMAND, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES.

M. Pascal BABAUDOU été élu secrétaire de séance.

Membres	Présent	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	0	11	11	11	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 14/04/2015 portant délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
Monsieur le Maire rend compte d'une décision prise en vertu d'une délégation que le Conseil Municipal lui a confiée :

- Création d'une régie mixte au service administratif de la mairie.

La régie de recettes encaisse les produits suivants : Caution pour la location de la salle polyvalente, caution pour la location de tentes de cérémonie, caution pour la location des tables et des bancs, location de la salle polyvalente, location des tentes de cérémonie, location des tables et des bancs, casse et perte de vaisselle dans la salle polyvalente, photocopies, fax, dons et quêtes. La régie d'avance rembourse les cautions.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la décision du Maire.

A La Geneytouse, le 01 juillet 2016
Le Maire,



Alain FAUCHER

